

**Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 5 juillet 2004 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire  
Guy Caron, conseiller  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
Martine Plante, conseillère  
France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux du 7 et 21 juin 2004**
- 4. Suivi des procès-verbaux**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

## **ORDRE DU JOUR**

### **A. Administration générale**

1. Maire suppléant
2. Règlement d'emprunt #R-2004-52 concernant des travaux de distribution d'eau potable. (secteur Luceville)
3. Transfert de la subvention du regroupement
4. Congrès 2004
5. Employé travaux publics  
Signaleur (Thérèse Gagné)  
Terre à disposer / Pierre Hinse
6. Municipalité de Saint-Gabriel / invitation
7. Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire / participation financière
8. Carrousel international du film de Rimouski / contribution

### **B. Sécurité publique**

1. MRC de la Mitis / implantation d'un service de sécurité incendie – déclaration de compétence
2. Bornes fontaines / engagement

### **C. Transport**

1. Cours d'eau
2. Les Pavages Laurentiens

### **D. Hygiène du milieu**

1. Compteurs d'eau / engagement

### **E. Urbanisme**

1. Bruno Corbin
2. Demande de modification du règlement de zonage, zone 24-1
3. Dossiers PIA – Évaluation des demandes
  - 3.1 Micheline Barriault, 145 A du Fleuve Ouest – construction neuve
  - 3.2 Pierre Laplante, 85 du Fleuve Ouest – déplacement maison
4. Demandes de dérogation mineure:
  - 4.1 Guy Pelletier, 47 rue St-Antoine
  - 4.2 Lorraine Burton, 30B du Fleuve Ouest
5. Compte rendu du CCU – 12 mai 2004, 2 juin 2004 et 22 juin 2004
6. Rapport de l'inspecteur
7. Demandes d'approbation de PIA

**F. Loisirs et culture**

1. Corporation de la maison des jeunes / autorisation "Pont payant"
2. Estrades

**G. Édifice et machinerie**

**H. Divers**

200-2004

**Ordre du jour**

Proposé par: Gaston Beaudesne  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

201-2004

**Procès-verbaux**

Attendu que les photocopies des procès-verbaux du 7 et 21 juin 2004 ont été adressés à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Guy Caron appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que la secrétaire-trésorière adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et les procès-verbaux soient adoptés.

Adopté

**Suivi des procès-verbaux**

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

<b>FACTURES PAYÉES - JUIN 2004</b>		
1	Rémunération élus - juillet	2 147.10 \$
2	Rémunération employés - juillet	36 070.05 \$
3	REER - juillet	2 593.95 \$
4	Corp. Dév. Touristique - subvention annuelle	1 125.00 \$
5	Caisse populaire - règ. naissance	225.00 \$
6	Fabrique de Luceville - location	680.98 \$
7	Financière Manuvie	5 116.74 \$
8	Télus -pagettes	322.24 \$
	- cellulaires	153.15 \$
9	Télus Mobilité - internet	25.25 \$
10	Hydro-Québec - éclairage public	1 545.27 \$
	- édifices municipaux	3 535.86 \$
	- hygiène du milieu	1 637.63 \$
11	Citicorp Finance - photocopieur	446.07 \$
12	Ville de Mont-Joli - transport adapté	44.00 \$
13	O.T.J. de Sainte-Luce - subvention annuelle	1 000.00 \$
14	Corp. Des Loisirs de Luceville - subvention annuelle	1 000.00 \$
15	Cogeco Câble Inc. - internet	80.46 \$
	<b>TOTAL PAYÉ:</b>	<b>57 748.75 \$</b>

**FACTURES À PAYER - JUIN 2004**

1	Ministère du Revenu - remises juillet	11 157.64 \$
2	Receveur général du Canada - remises juillet	6 440.71 \$
3	Lucie Rioux - frais de déplacement	33.43 \$
4	François Arsenault - frais de déplacement	45.85 \$
5	Jean-Claude Molloy - frais de déplacement	76.51 \$
6	Comité consultatif urbanisme - Bruno Brillant	180.00 \$
7	- Jacques Boucher	210.00 \$
8	- René Desgagnés	30.00 \$
9	- Ghislain Lavoie	90.00 \$
10	Petite caisse	371.25 \$
11	Télus - cellulaires	164.37 \$
12	SuperPages - inscription annuaire	23.12 \$
13	Société Canadienne des Postes - timbres	281.81 \$
14	Épicerie Pineault - Café, jus, lait, serviettes table, savon	32.03 \$
15	Club Papetier - drapeaux, tableau, boîte rangement	187.13 \$
16	Centre bureautique - copies photocopieur	544.11 \$
17	Services Kopilab - encre	35.66 \$
18	Société Nationale de l'Est - photocopie prog. St-Jean-Bapt.	78.00 \$
19	Dumoulin - réparation système informatique loisirs	34.45 \$
20	Ressources Naturelles Québec - avis de mutation	57.00 \$
21	Journal L'information - fête St-Jean-Baptiste	74.77 \$
22	La Vie Agricole - annonce	143.78 \$
23	Ginette Fleuriste Enr. - inauguration Fromagerie	50.61 \$
24	Extincteurs de Rimouski - rechargement extincteur	63.26 \$
25	Les Produits Sanitaires Lépine - papier à main	24.92 \$
26	Produits San. Roger Pelletier Inc.- chlore	313.06 \$
27	Buanderie le Blanchon - salopettes	99.36 \$
28	GRL Inc. - courroie cantine	69.61 \$
29	Garage Gilles Desrosiers - essence	392.13 \$
30	Garage St-Laurent - essence	111.95 \$
31	Garage Mario DeChamplain - essence	538.71 \$
32	Gaz-o-Bar - huile chauffage	545.98 \$
33	Quinc. Ste-Luce-Luceville - isolant, cuvette, réservoir, peinture	762.52 \$
34	Ent. J.E. Goulet Enr. - vêtements de sécurité	511.92 \$
35	Serrurier Clef Mobile - poignées	80.40 \$
36	Air liquide Canada	8.20 \$
37	Pièces d'auto Rimouski - huile, courroies, bougies, batterie	502.69 \$
38	P. Labonté & Fils - pièce tondeuse	42.51 \$
39	Dickner - panneaux de circulation	651.43 \$
40	Métal du Golfe - tuyaux	135.96 \$
41	Marius Amiot - joint	34.72 \$
42	Jonction de l'Est - pièces balai mécanique	66.37 \$
43	Sécurité Médic Enr. - pesée pour panneau de circulation	381.88 \$
44	Plomberie de Luceville - rép. réservoir poste de chlore	601.01 \$
45	Emco - matériel pour travaux au 2°rang	45 515.55 \$
46	Wolseley - matériel aqueduc et égout	2 020.47 \$
47	Groupe Réjean Claveau - nivellement, gravier, roc friable	1 877.89 \$
48	Excavation Dany Desrosiers Inc. - nettoyage fossé/aqu-ég	1 012.22 \$
49	Gilles Langlois Rén. Const. - travaux promenade	115.03 \$
50	Embouteillage Coca-Cola Ltée- distributrice loisirs	305.93 \$
51	Berthier Coulombe - affiche pour planche à roulette	230.05 \$
52	Vitrierie Bas du Fleuve - moustiquaires pour chalet plage	74.74 \$
53	Services Agricoles Bas St-Laurent - chaux/terrain loisirs	46.53 \$
54	S.P.A.R. - patrouille juin	402.59 \$
55	Services Sanitaires du St-Laurent - contrat juin	5 439.19 \$
56	M.R.C. de la Mitis - mise à jour mai/inspection	12 459.07 \$
57	Alarmes 911 Rimouski Inc. - racc. centrale annuel	248.45 \$

58	Mallette - vérification annuelle	4 025.88 \$
59	9006-2647 Qc. Inc. - service de ramonage (90%)	9 671.75 \$
60	Roy Beaulieu Carrier - dossier Manoir St-Laurent	207.51 \$
61	Delfar - hon. prof. 2° rang Est	2 041.69 \$
62	Matériaux Fidèle Lévesque Inc. - poteau pour affiches	58.66 \$
63	Mme Pauline St-Laurent - remb. vente de terrain	3 764.17 \$
64	Gaston Gaudreault - frais déplacements janvier à juin	129.88 \$
	<b>TOTAL À PAYER:</b>	<b>115 928.07 \$</b>
	<b>TOTAL DES FACTURES À APPROUVER:</b>	<b>173 676.82 \$</b>

Je, certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 juin 2004.

---

Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe

202-2004

**Déboursés**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement des comptes dus au 30 juin 2004.

Adopté

**Période de questions**

203-2004

**Maire suppléant**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Gilles Gagnon, maire suppléant pour les quatre prochains mois: juillet, août, septembre et octobre 2004.

Adopté

204-2004

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU MONTANT DE 221 600 \$ POUR DES TRAVAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE, RUES SAINT-LAURENT, SAINT-PHILIPPE ET SAINT-LOUIS.**

ATTENDU QUE

la municipalité de Sainte-Luce bénéficie d'une aide financière pour réaliser des travaux de distribution de l'eau potable, rues Saint-Laurent, Saint-Philippe et Saint-Louis évalués à **221 600 \$**;

ATTENDU QUE l'aide financière gouvernementale est de l'ordre de 50% des travaux admissibles, soit **42 446 \$** et est accordée dans le cadre du programme "Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000";

ATTENDU QU' une aide financière de 50 000\$ est accordée par le ministère des Transports du Québec pour la fourniture et pose d'enrobé bitumineux;

ATTENDU QUE les conduites d'aqueduc des trois (3) tronçons sont désuètes et qu'il est devenu nécessaire d'en faire la réfection pour augmenter le débit d'eau insuffisant et améliorer la qualité de l'eau;

ATTENDU QU' il est devenu nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer les travaux projetés;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le **21 juin 2004**;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Gilles Gagnon et appuyé par Guy Caron et résolu unanimement que le règlement suivant, portant le numéro R-2004-52 soit adopté.

**«Règlement pourvoyant à un emprunt de 221 600 \$ pour des travaux de distribution de l'eau potable, rues Saint-Laurent, Saint-Philippe et Saint-Louis.»**

#### **ARTICLE 1**

Les attendus font partie intégrante du règlement

#### **ARTICLE 2**

Le conseil décrète des travaux de distribution de l'eau potable incluant tous les ouvrages connexes conformément à la description fournie à l'annexe A et préparée par Lalonde, Girouard, Letendre & associés Ltée en date du 4 octobre 2000, projet numéro 873279-0018.

#### **ARTICLE 3**

Aux fins du présent règlement, le Conseil décrète une dépense n'excédant pas **221 600 \$**, telle que plus amplement détaillé à l'estimation présentée à l'annexe A et préparée par Lalonde, Girouard, Letendre & associés Ltée en date du 4 octobre 2000, projet numéro 873279-0018.

#### **ARTICLE 4**

Afin de pourvoir au paiement de la dépense mentionnée ci-dessus, le Conseil décrète un emprunt n'excédant par **221 600 \$** remboursable sur 15 ans.

#### **ARTICLE 5**

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt et au paiement du service de la dette décrétée au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie de la dépense visée à l'article 3 et notamment la subvention provenant du programme "Travaux d'Infrastructures Canada-Québec – 2000", estimée à **42 446 \$**, tel que confirmé par lettre datée du 20 mars 2002 et signée par le Ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Monsieur André Boisclair, et présentée à l'annexe B ainsi qu'une subvention du Ministre des Transports du Québec estimée à 50 000 \$ pour de la réfection de pavage, dont la confirmation suivra.

#### **ARTICLE 6**

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt et au paiement du service de la dette décrétée au présent règlement une somme de **25 000 \$** provenant du surplus accumulé de l'ancienne municipalité du Village de Luceville.

#### **ARTICLE 7**

Afin de pourvoir au remboursement en capital et intérêts de l'emprunt décrété par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur desservi par l'aqueduc (ancienne municipalité de Luceville), une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts.

#### **ARTICLE 8**

Afin de pourvoir au remboursement en capital et intérêts de l'emprunt décrété par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire sur tous les immeubles imposables, concernant des travaux de voirie (pavage) situés sur l'ensemble du territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts.

#### **ARTICLE 9**

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement déposé en rapport avec cette appropriation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérait suffisante.

## **ARTICLE 10**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté

205-2004

### **Transfert de la subvention du regroupement**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de transférer le montant du surplus réservé de 38 324 \$ du regroupement au surplus accumulé non affecté de la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

**Congrès 2004**, pas de participant

206-2004

### **Employé des travaux publics**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de prolonger Monsieur Daniel Roussel, journalier pour une période de quatre semaines débutant le 12 juillet 2004 et ce aux mêmes conditions selon son dossier 3-32.

Adopté

207-2004

### **Signaleur (Thérèse Gagné)**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services Madame Thérèse Gagné, signaleur, concernant les travaux d'aqueduc du Rang 2 Est, pour une durée de temps de 6.5 heures / 10 \$/heure.

Adopté

208-2004

### **Pierre Hinse / autorisation**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Pierre Hinse à conduire un véhicule de la municipalité afin de disposer d'un surplus de terre causé par les travaux d'aqueduc du Rang 2 Est et ce bénévolement. Un permis de classe "3" est exigé.

Adopté

209-2004

**Municipalité de Saint-Gabriel / invitation**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser un représentant municipal à participer à une réception civique pour souligner la 3<sup>e</sup> Édition du Festival Country-Western de Saint-Gabriel-de-Rimouski qui aurait lieu le 13 août 2004. Les frais de transport seront remboursés selon la politique de la municipalité.

Adopté

210-2004

**Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 100 \$ au Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Sud-de-l'Estuaire pour la création d'un sentier maritime sur le territoire mitissien.

Adopté

211-2004

**Carrousel international du film de Rimouski / contribution**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 25 \$ au Carrousel international du film de Rimouski pour des ateliers de cinéma d'animation pour les jeunes de 8 à 12 ans dans les municipalités de la MRC.

Adopté

**MRC de la Mitis / implantation d'un service de sécurité incendie – déclaration de compétence – reporté**

**Bornes fontaines / engagement – information**

**Cours d'eau / information**

212-2004

**Les Pavages Laurentiens**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de payer la facture pour le montant de la soumission, soit 47 522.57 \$ à Pavages Laurentiens pour le projet de la rue Place des Villas. Ce montant est pris à même le règlement d'emprunt numéro R-2003-37.

Adopté

213-2004

**Compteurs d'eau / engagement**

Proposé par: Martine Plante  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services Madame Guylaine Proulx pour faire la lecture des compteurs d'eau ainsi que le recensement des chiens sur tout le territoire.

Compteurs d'eau : 2 \$/compteur d'eau  
Chiens : .75 \$/chien (Luceville)  
Chiens: 2 \$/porte  
Frais de transport en plus

Adopté

**Bruno Corbin / information**

**Demande de modification du règlement de zonage, zone 24-1 / reporté**

214-2004

**Dossier PIA - Micheline Barriault, 145 A du Fleuve Ouest – construction neuve**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Micheline Barriault et Norbert Sirois, située au 145 A Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Gaston Beauchesne  
appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Micheline Barriault et Norbert Sirois (numéro: 2004-00083) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

215-2004

**Dossier PIA – Pierre Laplante, 85 du fleuve Ouest – déplacement de bâtiment**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Pierre Laplante, 85 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
appuyé par: Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Pierre Laplante (numéro: 2004-00103) dans le cadre du règlement sur les PIA. Le terrain doit être rendu conforme.

Adopté

216-2004

**Demande de dérogation mineure / Guy Pelletier, 47 rue St-Antoine**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. D2004-09. Cette demande concerne une partie du lot 193 au coin des rues St-Antoine et Boulanger qui consiste à rendre conforme l'implantation du bâtiment qui empiète en marge avant sur les rues Boulanger et St-Antoine. L'acceptation de cette dérogation rendrait conforme l'implantation du bâtiment.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant l'acceptation.

Il est proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Martine Plante  
et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure no. D2004-09 soit acceptée.

Adopté

217-2004

**Demande de dérogation mineure / Lorraine Burton, 30-B du Fleuve Ouest**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. D2004-08. Cette demande concerne les lots 78-8 et 78-9 situé au 30-B, Route du Fleuve Ouest qui consiste à rendre conforme l'agrandissement d'un chalet en empiètement dans la marge de recul arrière. L'acceptation de cette dérogation rendrait conforme l'implantation du bâtiment.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant l'acceptation.

Il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Gaston Beauchesne  
et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure no. D2004-08 soit acceptée.

Adopté

Acc. rec.

**Comptes rendus CCU**

Le conseil municipal accuse réception des comptes rendus des assemblées du Comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce tenues le 12 mai et le 2 juin 2004.

Acc. rec.

**Rapport de l'inspecteur des bâtiments**

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspecteur des bâtiments en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Acc. rec.

**Rapport des demandes de PIA**

Le conseil municipal accuse réception du rapport des demandes d'approbation de PIA présenté par l'inspecteur des bâtiments en date du 5 juillet 2004.

218-2004

**Corporation de la maison des jeunes / autorisation "Pont payant"**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la Corporation de la Maison des Jeunes "Terre et Mer inc." à tenir un pont payant à l'entrée et à la sortie de la Promenade de l'Anse à Sainte-Luce et ce, la fin de semaine du 31 juillet 2004.

Adopté

219-2004

**Estrades**

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la fabrication de bancs et d'estrades au terrain des loisirs, secteur Sainte-Luce pour un montant de 2 700 \$ et ce tel que prévu au budget 2004.

Adopté

**CORRESPONDANCE**

- ° Ministère des Affaires municipales /
  - Lancement des indicateurs de gestion municipaux.
  - Rapport financier 2003
  - Système de transmission électronique de financement et d'emprunt
  - Questionnaire électronique
  - Programme de compensation tenant lieu de taxes de terres publiques
- ° Ministère des finances / Société de financement des infrastructures locales
- ° Ministère de l'Environnement / Règlement sur le captage des eaux souterraines
- ° Ministère de la Culture / copie de l'accusé réception de la RAEQ concernant l'installation de bouées d'amarrage
- ° Commission de protection du territoire agricole / Dossier Alain St-Laurent
- ° Ministère des Transports /
  - Prolongement réseau d'aqueduc
  - Travaux pont Cours d'eau Parent, Rang 3 Ouest
- ° M.A.P.A.Q. / Récupération d'animaux mort et moyens de disposition
- ° M.R.C. de la Mitis / avis public
- ° Cour Supérieure / Expropriation Gilles Porlier
- ° Ministère des Transports / Certificat de la municipalité
- ° Travaux sur les rives du Ruisseau / G. Langlois (copie de lettre expédiée par l'inspecteur des bâtiments)
- ° Curriculum vitæ
  - Claude Blanchette
  - Émilie Lebel
- ° BPR / Confirmation raccordement du 124 Route 132 Ouest au réseau d'égout

- Madame Réjeanne Perron / demande
- CSST / dossier Richard Morin
- F.Q.M. / Assises annuelles
- Table québécoise sur l'herbe à poux / enquête provinciale
- U.R.L.S. / programme de soutien financier en loisir
- Fondation canadienne espoir jeunesse
- Parc de la Rivière Mitis / Conservation des milieux naturels
- Rapport financier 2003 / Bibliothèques
- Roy, Beaulieu, Carrier / Dossier Pisciculture des Cèdres
- Caisse populaire Desjardins Ste-Luce – Luceville / semaine de la municipalité
- ADMQ / Membre en direct

### **Période de questions**

220-2004

### **Levée d'assemblée**

Proposé par France St-Laurent qu'à 21h45 la session soit levée.  
Adopté

---

Gaston Gaudreault, maire

---

Marie-Andrée Jeffrey  
Secrétaire-trésorière adjointe